

Nouvelles locales du lundi 02 décembre 2013

@rib News, 02/12/2013 | Gouvernance - Le président de la République a pris une mesure d'annuler les décisions de l'INSS et de la SOCABU de contribuer à la constitution de capital au sein de la société Amanda drinks en création. Se le porte-parole de la plus haute institution du pays, le président de la République s'est adressé aux différents rapports produits par le ministre de la bonne gouvernance à qui il avait confié le travail d'enquête sur la faisabilité de ces investissements. Léonidas Hatungimana ajoute que bien que le projet en soi soit bon, Amanda Drinks devra chercher le financement ailleurs. Il a en outre demandé au ministre de la bonne gouvernance d'expliquer les motifs de cette mesure présidentielle au présidents de ces sociétés concernées. [rtnb/isanganiro/rtr/bonesha/rpa]

- Le syndicat des travailleurs de l'INSS approuve cette décision. En effet, selon le président de ce syndicat, les affiliés à cette institution peuvent lancer un ouf de soulagement puisqu'en fin leurs revendications ont été entendues au plus haut niveau. Grégoire Ngendahayo trouve par ailleurs que ceux qui avaient pris cette décision d'octroyer plus de 5 milliards de nos francs à Amanda Drinks n'avaient pas le droit de le faire en l'absence des représentants des travailleurs et des employeurs. [isanganiro/rtr/bonesha/rpa]- La COSYBU se dit également satisfaite de cette décision du président de la République d'annuler les décisions des dirigeants de l'INSS et de la SOCABU de placer une importante somme dans la société Amanda Drinks. Selon le président de cette confédération, le président de la République a estimé à juste titre que ce projet serait jugé aux affiliés de ces deux sociétés. Tharcisse Gahungu demande aux dirigeants de l'INSS d'être inspirés de cette décision du chef de l'Etat afin de militer pour le bien des affiliés en prenant des décisions justifiées surtout en matière d'investissement. Il demande aussi que l'INSS puisse augmenter le montant des parts accordées aux pensionnés puisqu'ils touchent une pension de misère. [rtnb/isanganiro/rtr/bonesha/rpa]- L'OLUCOME salut lui aussi la décision du président de la République d'annuler les décisions des dirigeants de l'INSS et de la SOCABU de placer une importante somme dans la société Amanda Drinks. Selon le vice-président de cet observatoire, le programme de création d'une nouvelle société est certes bénéfique pour le pays, mais Prudence Bararunyeretse estime que l'INSS ne devrait pas être utilisé à leur insu. Il profite de cette occasion pour demander aux autorités du pays de doubler de vigilance afin de couper court aux autres programmes qui peuvent causer du tort au trésor public. Il donne l'exemple de l'installation d'un logiciel de gestion de la carrière professionnelle au ministère des finances ainsi que l'octroi des permis d'extraction des mines au Burundi qui sont en train de se faire selon des procédures floues. Selon lui, les autorités du pays doivent veiller à ce que les fonds du pays ne soient pas dilapidés au profit d'une minorité de personnes. [rtnb/isanganiro/rtr/bonesha/rpa]- Le programme de privatisation des sociétés publiques est loin de satisfaire aux attentes de la population selon les propos de la PARCEM. Le président de cette ONG locale trouve que cette procédure est bénéfique pour le pays mais que la manière dont il est fait ne tranquillise personne. Faustin Ndikumana trouve aussi que dans les autres pays de la sous-région le processus est terminé. De plus, celles qui ont été privatisées ne profitent pas à la population donnant l'exemple du port de Bujumbura, du COTEBU et de la filiale. Il constate ainsi que le manque de loi bien faite cause la réticence des investisseurs qui voudraient acheter ces sociétés. Il constate aussi que le manque de la bonne gouvernance et de la transparence y ajoute et freine considérablement ce processus. Il demande que plus de pouvoir soit accordé au SCEP afin de réguler tous ces problèmes et de barrer la route aux politiciens qui veulent profiter personnellement de ce processus. [isanganiro/rtnb/rpa/bonesha/rtr] Politique - Selon le consultant Christophe Sebudandi, il serait déplorable s'il y a une personne qui dirige le pays pour plus de deux mandats. Selon lui, il s'agit d'un vrai problème plus de deux mandats, le président devient fatigué et ne se préoccupe plus de ces sujets. Il demande le respect des considérations des négociateurs d'Arusha qui ont demandé à une personne ne puisse diriger le pays pour plus de deux mandats. [isanganiro]- Alors que se tenait la suite et la fin ce vendredi de l'atelier sur l'évaluation de la feuille de route entre politiciens burundais dans le but de bien préparer les élections de 2015, les politiciens surtout ceux de l'opposition dénoncent les propos du ministre de l'intérieur qui a dit que le projet de loi sur la révision de la constitution ne peut pas retourner au gouvernement puisque Edouard Nduwimana estime que le gouvernement a terminé son travail et que la tâche de réunir les propositions revient plutôt à l'Assemblée nationale qui a le projet de loi. Ces propos sont aussi soutenus par le porte-parole du premier vice-président de la République. En effet, Cathérine Mabobori a affirmé ce vendredi que le projet de loi portant modification de certaines dispositions de la constitution ne peut pas être retiré du gouvernement et que les propositions seront mises dans les cadres de dialogue des partis politiques ou des partis politiques de l'opposition. [rtnb/rtr/bonesha/rpa/isanganiro]- Rwasa Agathon trouve que cela est un scandale et que le gouvernement opère un virement dans moins de deux jours. Il trouve que le gouvernement veut emprunter une voie qui ne pourra pas aboutir. Le président du parti CNDD-FDD constate quant à lui qu'il n'y a pas de double langage de la part du gouvernement. Selon Pascal Nyabenda, le gouvernement contrarie tout et l'Assemblée nationale devra écarter ces propositions sous la casquette du gouvernement. Il trouve que ce n'est pas la première fois que des propositions soient mises alors que le projet de loi est déjà à l'Assemblée nationale. Il annonce également que la révision de la constitution est possible mais demande à ce que l'article qui donne le droit au président de la République de demander au parlement la modification de certains articles de la constitution reste intact. De son côté, le parti Uprona voit que l'essentiel est que les propositions mises par d'autres composantes soient prises en compte peu importe le stade de leur insertion. [isanganiro/bonesha/rpa]- Le vice-président du parti Sahwanya Frodebu trouve que le débat qui entoure la révision de la constitution est dû à une soif de s'accrocher au pouvoir de la part de certaines autorités du pays. Frédéric Bamvuginyumvira estime que pour la plupart de cas pareils, il s'agit d'une minorité de personnes qui influencent le président de la République afin qu'il modifie la constitution de la République qu'il ait la possibilité de se faire élire pour un autre mandat pour lequel il n'avait normalement pas droit. Selon lui, le président de la République ne devrait pas se laisser emporter par ces idées qui lui demandent de violer les accords et de privilégier plutôt le respect de ce que les Burundais ont décidé à Arusha. [isanganiro/rtr/bonesha/rpa] Santé - Une personne a été tuée sur la colline Mugendo de la commune Nyamurenza de la province Ngozi la nuit de ce dimanche 2

lundi. Selon l'administrateur communal de Nyamurenza, il était vers 20h quand deux personnes armées de couteaux sont entrées dans la maison de Bucumi Dico et l'ont poignardé au niveau du cou à plusieurs reprises. Agonissant et avant de rendre son âme, il a fait savoir qu'il a été attaqué par son fils et son gendre, précise l'administrateur de Nyamurenza. Les deux individus restent introuvables et la police est vite mise à leur recherche. La même source continue en précisant que des conflits familiaux seraient à la base de cet assassinat puisque la victime était en conflit avec sa famille après qu'elle ait abandonné sa première femme et leurs enfants au profit d'une autre femme avec qui elle vivait.

[rtnb/isanganiro/rtr/bonesha/rpa]- La police a libéré 16 personnes dont la plupart des mineurs des 31 personnes qui avaient été arrêtées dans le site des déplacés de Ruhororo dans la province Ngozi lundi et mardi de la semaine dernière. Les autres seront présentés à la chambre de conseil du tribunal de grande instance de Ngozi pour confirmer ou infirmer leur détention. Les associations de défense des droits de l'homme dénoncent le fait qu'il y a des policiers qui sont faits passer comme des défenseurs des droits de l'homme pour interroger les personnes arrêtées. De plus, certains des déplacés demandent la restitution des biens composés de téléphones et d'argent qui ont été volés par le gouverneur de la province de Ngozi et de sa part tenu une réunion dans le site où il a demandé aux déplacés d'avoir confiance en la police tout en signifiant que ce site ne peut en aucun cas constituer une entité à part. [isanganiro/rtnb/rpa]-

L'association des étudiants universitaires ressortissant des camps des déplacés intérieurs et l'AC-GAOCIDE sont indignés de l'usage de la force pour arrêter les personnes dans le camp des réfugiés de Ruhororo dans la province Ngozi lundi et mardi de la semaine dernière. Dans un communiqué rendu conjointement public, les deux associations estiment que la police avait d'autres moyens pour les arrêter sans causer de blessés tout en précisant que personne ne peut rester impuni au sujet de ces actes. Elles accusent aussi les Imbonerakure de faire des démonstrations de forces à l'intérieur des camps des déplacés afin de semer la peur au sein des déplacés. Elles demandent le traitement objectif des dossiers des personnes arrêtées afin d'établir la vérité sur des zones d'ombres qui entourent ces dossiers. Elles demandent aussi le renforcement de la sécurité au tour de ces camps des déplacés éparpillés dans le pays.

[isanganiro/rtr/bonesha/rpa] Education - Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fait savoir que le recrutement des assistants et des maîtres assistants à l'université du Burundi a suivi les procédures légales. Selon Joseph Butore, les doyens des facultés et instituts ne doivent pas nécessairement avoir à dire sur la qualité des enseignants à recruter du moment que la loi en cette matière n'a pas été violée. Il interpelle les doyens qui bloquent les travaux de missionner puisqu'ils n'ont pas du tout raison. [rtnb/rtr/bonesha/isanganiro]